

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez certifie :

AVOIR FAIT AFFICHER DANS LA FORME ORDINAIRE

L’arrêté portant ouverture de l’enquête publique relative au projet de la troisième modification du Plan Local d’Urbanisme de Monein les :

- 28/03/2023 A la communauté de communes de Lacq-Orthez – rond-point des Chênes à Mourenx
- 29/03/2023 A la mairie de Monein – place Henri Lacabanne

AVOIR FAIT AFFICHER LE 31/03/2023 DANS LA FORME ORDINAIRE

L’avis au public portant ouverture de l’enquête publique sur le projet de 3^{ème} modification du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de MONEIN :

- A la mairie de Monein, ainsi que sur les emplacements de la commune de Monein suivants :
 - Quartier Loupien
 - Ecole de Castet – route de Lucq-de-Béarn
 - Panneau d’affichage du Cimetière de Monein
 - Salle du Pont-Lat – rue du Pont Lat
- A la communauté de communes de Lacq-Orthez (panneaux d’affichage extérieurs)

AVOIR FAIT PUBLIER LE 30/03/2023 L’AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE DANS LA PRESSE

Faisant connaître l’ouverture de l’enquête 15 jours au moins avant le début de celle-ci soit le 17 avril 2023 dans les journaux locaux La République des Pyrénées et le Sud-Ouest.

AVOIR MIS EN LIGNE, SUR LES SITES INTERNET DE LA COMMUNE DE MONEIN LE 31/03/2023 ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ LE 30/03/2023 :

Les deux documents sus visés

Pour faire valoir ce que de droit,
Le Président,



Patrice LAURENT